



Ministère de
l'Éducation nationale

Analyse : Décision portant nomination de Proviseurs/censeurs de Lycée – Mouvement national
LE MINISTRE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 61-33 du 15 Juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires, modifiée ;

Vu le décret n° 77-987 du 14 novembre 1977 portant statut particulier du cadre des fonctionnaires de l'enseignement, modifié ;

Vu le décret n° 91-1169 du 07 novembre 1991 créant des indemnités de sujexion au profit de certains fonctionnaires et agents de l'enseignement, modifié ;

Vu le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2024-940 du 05 avril 2024 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

Vu le décret n° 2024-960 du 08 avril 2024 relatif aux attributions du Ministre de l'Education nationale ;

Vu le décret n° 2024-3326 du 02 Décembre 2024 mettant fin aux fonctions des ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

Vu les dossiers des intéressés,

DECIDE :

Article premier. -Le personnel enseignant ci-dessous désigné est nommé Proviseur/Censeur de Lycée conformément au tableau suivant :

IA Kaolack								
IEF Kaolack-Département								
N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Fonction	Référence de l'ordre de service	Référence du certificat de prise de service	Date d'effet
1	Joseph	NAPEL	601547/A	LYCEE SAMBA DIONE (ex CEM), en remplacement de SALIOU DIOUF, mle 609241/P, appelé à d'autres fonctions	Proviseur	00002548 MEN/SG/DRH DGPEC/BM/sd du 27/08/2024	000000840 IA.KL/SG/BRH/md du 23/09/2024	24/09/2024
2	Ibrahima	TOURE	637279/F	LYCEE DE THIOFIOR, Poste créé	Proviseur	00002548 MEN/SG/DRH DGPEC/BM/sd du 27/08/2024	000000318 IA.KL/SG/BRH/md du 07/04/2025	03/10/2024

IEF Nioro

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Fonction	Référence de l'ordre de service	Référence du certificat de prise de service	Date d'effet
3	Babacar	Diouf	621541/C	LYCEE EX CEM FRANCO ARABE KEUR MADIABEL, en remplacement de MAMADOU MBACKE DIOUF, mle 607476/J, appelé à d'autres fonctions	Censeur	00000892/IA/KL/SG/BRH/MD/md du 02/10/2023	000000340 IA.KL/SG/BRH/MD du 11/04/2025	12/10/2023

IA RUFISQUE

IEF Sangalkam

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Fonction	Référence de l'ordre de service	Référence du certificat de prise de service	Date d'effet
4	Mohammed Takiyullah	MBAYE	518202/H	LYCEE EX CEM DE ZONE TIVAOUNE PEULH, en remplacement de MBAYE NDIAYE, mle 510219/F, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite	Proviseur	00002548 MEN/SG/DRH/DGPEC/BM/sd du 27/08/2024	00/147/IARUF/SG/BRH/PWD/pwd du 25/09/2024	17/09/2024

IA Saint-Louis

IEF Pété

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Fonction	Référence de l'ordre de service	Référence du certificat de prise de service	Date d'effet
5	Alpha	NDIAYE	692222/C	LYCEE DE SALDE, en remplacement de BECAYE GUEYE, mle 690137/H, appelé à d'autres fonctions	Censeur	001435/IASL/SG/BGRH/Cmob/OH/oh du 25/09/2024	000692 IASL/SG/BGRH/Cmob/OH/oh du 14/03/2025	01/10/2024

IA THIES

IEF Thiès-Commune

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Fonction	Référence de l'ordre de service	Référence du certificat de prise de service	Date d'effet
6	Alioune	LAME	519799/F	LYCEE EX CEM JULES SAGNA, en remplacement de ELHADJI SAGNA, mle 509170/T, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite	Proviseur	00003062 MEN/SG/DRH/DGPEC/Bmob du 30/08/2022	3068 IATH/SG/BGRH/MS/mmn du 20/10/2022	03/10/2022

IEF Mbour 2

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Fonction	Référence de l'ordre de service	Référence du certificat de prise de service	Date d'effet
7	Richard	KAMARA	602245/E	LYCEE LOULY BENTEGNE, en remplacement de MOHAMADOU MBOU, mle 610877/C, décédé	Censeur	00002548 MEN/SG/DRH/DGPEC/BM/sd du 27/08/2024	0967 IATH/SG/BGRH/MBS/sn du 05/03/2025	04/10/2024

N°	Prénoms	NOM	Matricule	Lieu de service	Fonction	Référence de l'ordre de service	Référence du certificat de prise de service	Date d'effet
8	BIRAM	DIOP	602307/B	LYCEE BABACK SERERES, Poste créée	Proviseur	00003259 MEN/CAB/SG/DRH/DGPEC/Mob du 20/09/2023	1186 IATH/SG/BGRH/MBS/sn du 21/03/2025	03/10/2023

Article 2. -Les intéressés percevront l'indemnité de sujexion prévue par le décret 91-1169 du 07 novembre 1991 à compter des dates d'effet

Article 3. -La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

MEN/SEPA

MEN/DC

MEN/SG

MEN/DRH

IA CONCERNÉES

INTÉRESSÉS

ARCHIVES/DAJLD

CHRONO

